Association ADER
pour le développement de l'économie régionale

Procès-verbal, séance de comité du mercredi 12 octobre 2016		
	Exécuté par	Délai
Présents : Dominique Ludi, vice-président Pierre Schenker, membre Claudio Pisani, membre Martine Merazzi, secrétaire Pierre Dupanloup, consultant **Excusés** : Jérôme Picot, président Fabrice Goncalves, trésorier Michel Jaeggle, membre **Absents** : Carl Buchmann, membre **Invitée (excusée)** : Sabine Dubois, déléguée à la promotion économique de la Ville de Versoix **Ordre du jour** : 1. Constatation de la validité de la constitution du comité 2. Admissions, démissions 3. Approbation du procès-verbal du 7.09.2016 4. Suivi et suspens des PV précédents 5. Fonction de secrétaire au sein du comité : rocade entre Martine Merazzi et Claudio Pisani 6. Situation des comptes (F. Goncalves) et statistique des employés et « capital social » des membres qui ont répondu au formulaire (M. Merazzi) 7. Envoi des cotisations 2016 : a) quand et comment relance-t-on ceux qui n'auront pas répondu à la première relance pour compléter le formulaire ? 8. Mise en œuvre de la nouvelle politique entreprenante de l'ADER : a) définition des documents remis lors de la visite (avec ou sans chocolat) ; b) définition des points à aborder lors de la visite ; c) définition des sociétés à rencontrer ; d) rencontre des sociétés s'installant (collaboration avec la promotion		

Procès-verbal, séance de comité du mercredi 12 octobre 2016		
	Exécuté par	Délai
économique, S. DUBOIS) ; e) rencontre des autorités des communes avoisinantes : dans quel ordre ? f) contribution de chacun des membres au recrutement de nouveaux membres : (Comment les membres actuels pourraient être récompensés en cas de recrutement d'un nouveau membre ? Demi-cotisation l'année suivante ? Et encore . . .) g) et encore . . . 9. Calendrier annuel des sessions du comité : (tous les deuxièmes mercredi du mois sauf décembre, juillet et août) 10. Divers 1. <u>Constatation de la validité de la constitution du comité</u> Validation de la constitution du comité convoqué conformément aux statuts. Le quorum est atteint pour adopter des décisions (5 membres présents). Art. 10 des statuts : « Le comité se réunit aussi souvent que le président le juge utile ou à la demande de trois de ses membres ». 2. <u>Admissions, démissions</u> Démission de Helena Zanelli Création pour 2017 (courrier du 5.10.2016) Le secrétariat enverra un courrier afin de la rencontrer. Démissions d'Espace Santé Bellevue, Etude Malek-Asghar et Réseau des Thérapeutes de la Région de Versoix. Le secrétariat leur a envoyé un courrier afin de les rencontrer. **Annexe no.1** : tableau relatant la situation suite à l'envoi du « Questionnaire de mise à jour aux adhérents »). Demande d'admission parvenue par email de M. Patrick Benoit, Garage du Nouveau Salon SA, Le Grand-Saconnex. Le secrétariat lui a envoyé le formulaire de demande d'admission et le barème des cotisations.	**MM**	**lprp**

Procès-verbal, séance de comité du mercredi 12 octobre 2016		
	Exécuté par	Délai
Sa demande d'admission a été formellement acceptée par le comité et le secrétariat lui enverra sa cotisation dès que le formulaire « demande d'admission » lui sera retourné.	**MM**	
C. Pisani propose d'inviter les 4 démissionnaires en même temps pour un plat du jour au restaurant du Lion d'Or à Versoix. Dates à proposer : à partir des semaines du 7/14 et 31 novembre, les mardi et jeudi. Le secrétariat leur enverra un email pour leur indiquer qu'ils seront invités à participer à un sondage Doodle afin de déterminer la date de la rencontre.	**MM**	
3. <u>Approbation du procès-verbal du 7.09.2016</u> P. Dupanloup constate qu'il figure dans les « absents » alors qu'il s'était excusé. Le procès-verbal est accepté et sera reconduit dans sa forme, s'agissant des tâches à exécuter et des délais.		
4. <u>Suivi et suspens des PV précédents</u> C. Pisani a proposé ce point à l'ordre du jour afin de déterminer clairement ce qui a été accompli ou doit être accompli, de façon à ne rien oublier. En l'occurrence, il est relevé les remarques faites par M. Jaeggle dans son email daté du 3 octobre 2016. **Annexe no.2** : email de M. Jaeggle		
En suspens : « Le président rédigera une plaquette simple et épurée résumant la philosophie de l'ADER ».	**JP**	
Impression de la plaquette au fil des visites (pas de budget à prévoir).	**PS**	
Concernant les banques Raiffeisen et UBS qui sont encore indécises quant à leur démission de l'ADER, le secrétariat a envoyé un courrier pour les inviter à une rencontre dans le but de leur exprimer de vive voix combien leur soutien est essentiel dans ses enjeux. Après discussion, les deux banques seront contactées suite au résultat du sondage envoyé aux « démissionnaires », voir point 2, dernier paragraphe. Le secrétariat proposera les dates restant ouvertes suite au sondage et les invitera, en même temps, également pour un repas au restaurant Le Boléro	**MM**	

Procès-verbal, séance de comité du mercredi 12 octobre 2016		
	Exécuté par	Délai
à Versoix. P. Schenker et C. Pisani s'organiseront avec J. Picot selon ses disponibilités. Par la suite, on pensera également à approcher la Banque Cantonale de Genève à Versoix. Concernant les visites aux entreprises, celles-ci se feront en alternance avec les moyennes ou petites entreprises. Les membres du comité présenteront lors de la session de novembre leurs propositions d'entreprises à visiter Concernant la boutique « Mon Joli Trésor », le secrétariat a envoyé en date du 16 juin dernier une demande d'adhésion accompagné des barèmes, ceci à la demande de D. Ludi. **Annexe no. 3 :** copie courrier 5. <u>Fonction de secrétaire au sein du comité : rocade entre Martine Merazzi et Claudio Pisani</u> C. Pisani explique que la fonction de secrétaire qu'occupe M. Merazzi sera dorénavant intervertie de telle sorte que celle-ci apparaîtra en tant que membre du comité et que lui-même en tant que secrétaire, de telle manière que C. Pisani obtienne ainsi une légitimité dans le cadre de la politique entreprenant de l'ADER et dans l'établissement des ordres du jour. Bien évidemment l'essentiel des tâches liées au secrétariat continueront d'être exécutées par M. Merazzi. M. Merazzi est en accord avec la proposition, car l'ADER garderait ainsi un secrétariat qui fonctionnerait sous forme de mandat. Pour avoir étudié la question plus profondément, elle propose toutefois, toujours dans le but de donner une plus grande légitimité à C. Pisani d'attribuer les fonctions discutées de la manière suivante : Claudio Pisani : secrétaire général Martine Merazzi : secrétaire administrative Proposition approuvée par les membres présents. 6. <u>Situation des comptes (F. Goncalves) et statistique des employés et capital social des membres qui ont répondu au formulaire (M. Merazzi)</u> C. Pisani nous donne le solde du compte qui se monte à CHF 8'654.75. A noter que les cotisations commencent à rentrer.	**PS/CP/ JP MM**	

Procès-verbal, séance de comité du mercredi 12 octobre 2016		
	Exécuté par	Délai
Annexe no. 4 : détail du compte A ce sujet, C. Pisani propose que toutes les factures du secrétariat (M. Merazzi) et toutes les autres également soient amenées directement pour être visées lors des comités en vue du paiement, le plus rapidement possible. M. Schenker relève que la communication, au niveau des contres signatures pour libération des paiements, n'est pas bonne. Il demande que ces actions bancaires soient signalées automatiquement aux personnes concernées, soit aux cosignataires, cela évitera que des paiements restent en suspens sur le compte. Un tableau, mise à jour régulièrement, représente la liste des entreprises qui ont répondu au questionnaire de mise à jour aux adhérents. A ce jour, 18 entreprises ont répondu. Les informations contenues dans ce tableau sont importantes dans le cadre des visites aux entreprises à démarcher. 7. <u>Envoi des cotisations 2016</u> a) Quand et comment relance-t-on ceux qui n'auront pas répondu à la première relance pour compléter le formulaire ? P. Schenker nous fait part du courrier envoyé par M. Vincent Bardet qui exprime son étonnement par rapport au travail accompli par l'ADER. Selon lui « aucun évènement ou changement significatif des activités ne lui sont parvenus ». **Annexe no. 5 :** courrier de V. Bardet P. Schenker l'a rencontré et lui a expliqué la situation et qu'il pouvait venir s'exprimer lors d'un de nos comités. A ce propos, M. Merazzi propose que les dates des séances de comité apparaissent sur le site de l'ADER. Concernant les cotisations, C. Pisani propose d'envoyer un deuxième courrier, avec délai de réponse aux membres qui n'ont pas répondu et dont les termes sont discutés et approuvés par les membres présents. Au cas où cela ne correspondait pas à ce qu'ils escomptaient, ils peuvent venir s'exprimer, en s'annonçant à l'avance, à l'un de nos comités.	**PS/FG/ JP** **MM** **MM/PD** **MM**	**Iprp** **Iprp**

Procès-verbal, séance de comité du mercredi 12 octobre 2016		
	Exécuté par	Délai
Début novembre, toutes les cotisations auront été envoyées.	**MM**	
P. Schenker propose de préparer au prochain comité, une « petite information » aux membres (point de situation à envoyer par email avec organisation d'une fondue au National à l'issue d'un comité).	**PS**	
8. <u>Mise en œuvre de la nouvelle politique entreprenante de l'ADER</u>		
a) Définition des documents remis lors de la visite (avec ou sans chocolat) :		
L'idée de se rendre aux rendez-vous d'entreprise avec une petite attention sous forme de chocolat est maintenue (Chocolat Cartier ou autre fourni au fur et à mesure). Le document format C5* « Un réseau et des contacts indispensables » sera remis lors des rendez-vous, ainsi que le document « Objectifs et Actions ».		
b) Définition des points à aborder lors de la visite :		
Le document intitulé « Organisation de la rencontre des nouveaux et actuels acteurs économiques de la région » fait office de « marche à suivre » (document à disposition lors des comités).	**MM**	
c) Définition des sociétés à rencontrer :		
Horaire de disponibilité (1h30) pour les membres du comité qui visiteront les entreprises en matinée (dès 7h30), deuxième et 4ème semaine dès janvier. Le secrétariat leur enverra dans un premier temps le document* cité plus haut.	**MM**	
d) Rencontre des sociétés s'installant (collaboration avec la promotion économique S. Dubois) :		
Point à suivre avec S Dubois. Partir du principe que les rencontres ne se feront pas en même temps que celles organisées par S. Dubois.		
e) Rencontre des autorités des communes avoisinantes : dans quel ordre ?		
C. Pisani propose de rencontrer la commune de Mies qui avait déjà été approchée en 2015. Le secrétariat enverra un courrier aux autorités pour leur demander de nous recevoir.	**MM**	
D'autres communes genevoises seront également contactées dans ce sens, ainsi que les communes de Terre Sainte (9 communes).		

Procès-verbal, séance de comité du mercredi 12 octobre 2016		
	Exécuté par	Délai
f) Contribution de chacun des membres au recrutement de nouveaux membres (comment les membres actuels pourraient être récompensés en cas de recrutement d'un nouveau membre ? Demi-cotisation l'année suivante ? Et encore..) On ne peut imaginer meilleur ambassadeur qu'un membre de l'ADER. Discussion pour accorder un rabais de CHF 50.— sur la cotisation du membre qui aura réussi à recruter. Proposition Approuvé par les membres présents. g) Et encore …. P. Dupanloup propose que le comité aille de l'avant avec la plaquette résumant les activités de l'ADER.	**PD**	
9. Calendrier annuel des sessions du comité (tous les deuxièmes mercredi du mois Sauf décembre, juillet et août) Tous les deuxièmes mercredi du mois, sauf décembre, juillet et août.	**MM**	
10. Divers Les membres du comité remercient J. Jaeggle qui a fait paraître une publicité relatant les activités de l'ADER dans la dernière édition du Versoix Région. P. Schenker s'occupera, comme à l'accoutumée, de la Fête de l'Escalade.	**PS**	
La séance est levée à 19h50 Prochaine séance : le mercredi 9 novembre 2016 **Annexe no.1** : tableau relatant la situation suite à l'envoi du « Questionnaire de mise à jour aux adhérents »). **Annexe no.2** : email de M. Jaeggle. **Annexe no. 3 :** copie courrier envoyé à la boutique Mon Joli Trésor **Annexe no. 4 :** détail du compte **Annexe no. 5 :** courrier de V. Bardet		